Le doux transport des coopératives

Auto-partage, location de vélos, taxis, transports de personnes à autonomie réduite, les coopératives innovent en associant respect de l'environnement et efficacité économique.

Entre transports publics et voitures particulières, la place est de plus en plus grande pour un tiers secteur du transport des personnes. Décramponner les Français de leur automobile chérie, c'est le défi que se lancent des groupements de citoyens, qui voudraient que l'on considère la voiture pour ce qu'elle est, un simple objet utilitaire au service du plus grand nombre. A Strasbourg, la société coopérative d'intérêt collectif (Scic) Auto'trement est le fer de lance de l'auto-partage, pratique qui consiste à mettre des véhicules à la disposition de plusieurs utilisateurs successifs. « *Nous avons démarré comme une association de personnes qui réfléchissaient à la réduction des nuisances automobiles*, précise Jean-Baptiste Schmider, directeur général de la Scic. *Nous cherchions un substitut à la voiture particulière, en complément des transports collectifs. En 2004, le statut Scic s'est trouvé bien approprié à notre projet.* »

Auto'trement compte aujourd'hui 4 salariés et 800 utilisateurs de la flotte de 40 autos. 10 % des usagers sont aussi coopérateurs. Les potentiels de développement de la Scic sont loin d'être atteints, mais Jean-Baptiste Schmider pointe aussi quelques freins : « *L'auto-partage n'est pas encore reconnu dans les prestations de services des collectivités locales. On ne peut donc pas contractualiser avec elles. Et notre statut de Scic et non d'association nous empêche d'avoir facilement des subventions.* »

Pour se développer, Auto'trement a choisi la solution de l'essaimage, en espérant faire émerger des structures d'auto-partage dans d'autres régions. Pour y parvenir, la Scic s'est associée à Auto Partage en Provence, à Marseille, une coopérative de consommation créée en juillet 2004, au sein du réseau France Auto Partage, un rassemblement coopératif qui permet à ses membres de négocier collectivement de meilleurs tarifs auprès des assurances ou des constructeurs de voitures.

Movimento

En 2005, Movimento a comptabilisé un million et demi de déplacements à vélo dans ses stations de location à Toulouse.

Le chaînon manquant des transports

La diffusion des bonnes pratiques de l'auto-partage est donc en cours. A Rennes, si le système est analogue, le statut diffère. Les Bretons ont choisi de transformer en septembre l'association City Roul' en une coopérative de consommateurs qui propose aux particuliers et aux entreprises des voitures en libre-service. C'est après s'être abonné à City Roul' que la Scop La Compagnie du développement a décidé de lui apporter financements, réseaux et appui marketing pour soutenir sa montée en puissance. Didier Houal, de La Compagnie du développement souligne que « *grâce à son créateur, Pascal Roux, City Roul' fonctionne sur Rennes depuis trois ans. Il voulait franchir une nouvelle étape, en multipliant les véhicules, les stations où ils sont disponibles et les abonnés.* »

C'est la forme de la coopérative de consommateurs qui a été choisie, à la fois parce que c'était un moyen rapide de constituer un capital social, avec d'autres acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire, et parce que demander aux usagers de devenir propriétaires de la société, c'est les responsabiliser. City Roul' compte 150 abonnés, dont une partie pourrait ainsi devenir coopérateurs et être les meilleurs promoteurs d'un système qui permet aux foyers de faire des économies sur leurs déplacements. Pour Didier Houal, la mise à disposition de véhicules est le chaînon manquant des transports en Ille-et-Vilaine.

Auto'trement

Auto'trement compte aujourd'hui 4 salariés et 800 utilisateurs de la flotte de 40 autos.

Rendre des nouveaux services

Un peu plus au sud, à Orvault, près de Nantes, Boris Couilleau, 29 ans, gérant de la toute jeune Scop Titi Floris, a fait la même analyse. Avec le soutien de l'UR Scop de l'Ouest, il vient de créer, en début d'année, une coopérative dédiée aux transports collectifs, avec des solutions pratiques pour les personnes en situation de handicap. « *J'ai contacté des mairies et des associations spécialisées afin de mettre au point des circuits pour les personnes à mobilité réduite, quel que soit leur âge. Les premiers contrats ont été passés avec la mairie d'Angers et avec le conseil général de Loire-Atlantique.* » Chaque nouveau chauffeur se verra proposer de devenir associé de la Scop. Pour Boris Couilleau, la formule coopérative se prêtait bien à ce projet ? qui n'est pas capitalistique et cherche d'abord à apporter de nouveaux services pour des personnes fragiles, dans des territoires ruraux isolés.

Apporter de nouveaux services à la communauté, c'est également le pari en passe d'être gagné par la Scop Movimento à Toulouse, qui propose de la location de vélos. Un créneau tellement porteur que Movimento se trouve aujourd'hui en concurrence avec des poids lourds de la prestation de services aux collectivités locales, tels Decaux et Clear Channel. Comme Auto'trement, Movimento a démarré sous forme associative en juin 2002, pour prendre son nouveau statut courant 2006. A l'origine, les premiers adhérents ont versé de 200 à 1 000 € pour acheter les 150 premiers vélos. Il y en a dix fois plus désormais et, en 2005, la Scop a comptabilisé un million et demi de déplacements à vélo.

Plus important encore au regard du projet de Movimento, la moitié des locataires de vélo sont des nouveaux cyclistes urbains. « *Dans les appels d'offres auxquels nous répondons*, précise William Perucca, gérant de la Scop, *nous essayons d'inclure la dimension citoyenne, en complément de l'offre de transport locale.* » De plus, alors que les gros prestataires comme Decaux ou Clear Channel automatisent au maximum leurs stations de vélos, Movimento cherchent à créer de l'emploi local. La Scop compte déjà 34 salariés et invente de nouveaux métiers, comme celui de technicien de mobilité durable.

Comme les autres coopératives du secteur, Movimento essaye d'inventer un nouveau modèle de transport entre le public et le privé, qui répond à de nouvelles façons de se déplacer. Aujourd'hui, ce qu'il est convenu d'appeler la "mobilité douce" est devenu un marché, sur lequel les coopératives ont beaucoup d'atouts à faire valoir.

Eric Larpin

« Nous sommes les premiers à vouloir un taxi bon marché »

DR

Jean-François Morève, PDG de Gat et directeur de Gescop.

Dans leur politique de transport, les collectivités territoriales comptent de plus en plus sur les taxis pour représenter une alternative à la voiture particulière. A Paris, une des trois grandes compagnies de taxi est un groupement d'intérêt économique, qui rassemble les trois Scop Barco, Gat et Taxicop. Le GIE Gescop propose une gamme de services professionnels et sociaux à 1 200 chauffeurs-sociétaires qui, à l'année, transportent 40 millions de clients. « *Chaque chauffeur est associé de sa coopérative*, explique Jean-François Morève, PDG de Gat et directeur de Gescop. *A Gescop, on ne se place pas dans la position de celui qui embauche, mais de celui qui choisit un associé. Cela se concrétise après un parcours de sélection, qui permet avant tout d'informer le chauffeur de la réalité coopérative et de lui faire suivre des tests de bon comportement notamment sur la route. L'agrément coopératif lui sera donné lors de l'AG suivante.* » Pour les chauffeurs, le statut Scop comporte un certain nombre d'avantages. « *Par rapport aux artisans taxis, nous sommes affiliés à la sécurité sociale et nous avons une mutuelle*, explique Michel Delawarde, associé depuis 1981. *Nous avons également développé Gescop loisirs pour les chauffeurs et leurs familles.* » Résultat : « *Beaucoup de chauffeurs veulent rentrer chez nous* », constate Philippe Joubert, chauffeur associé de Barco depuis 1999.

« *Nous innovons aussi pour parfaire le service au client et essayer de réduire les tarifs*, poursuit Jean-François Morève. *Malheureusement, nous sommes très dépendants à la fois du prix du carburant et des mauvaises conditions de circulation à Paris, comme dans les grandes villes* [à Lyon, une coopérative d'artisans réunit aussi des taxis]. *Nous sommes les premiers à vouloir un taxi bon marché.* »